

Formation Maître d'apprentissage L'Essentiel – 28h

Les enjeux de la formation :

- Promouvoir la fonction tutorale/maître d'apprentissage pour valoriser et renforcer la tradition de transmission des savoirs faire et savoir être des secteurs : sanitaire, social et médico-social.
- Favoriser l'évolution et le développement des bonnes pratiques professionnelles par leur transmission dans le cadre du tutorat, mais également grâce à la synergie créée par l'alternance organisme de formation /site qualifiant.
- Permettre aux établissements et services de s'inscrire dans une démarche de sites qualifiants par la professionnalisation des salariés.
- Donner aux tuteurs/maîtres d'apprentissage les éléments nécessaires à l'accomplissement de leur mission par la constitution de supports pédagogiques efficaces reposant sur les principes éthiques de la branche.

Durée : 4 jours

Horaires :

- 9 h - 12 h 30
- 13 h 30 - 17 h

Le maître d'apprentissage sécurise le parcours de l'apprenti/alternant en entreprise. Il inscrit l'accompagnement dans une logique préventive et insiste sur les premières semaines du parcours, déterminantes pour l'intégration de l'apprenti/alternant dans l'entreprise et pour l'installation de la collaboration avec l'apprenti/alternant et son centre de formation.

Les 3 domaines de compétences repérés du Maître d'apprentissage :

- DC1 Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- DC2 Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- DC3 Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

• **MODULE 1 – « Les bases » 14 h**

26 et 27 Septembre 2024

• **MODULE 2 – « Approfondissements » 14 h**

04 Novembre et 03 Décembre 2024

PARCOURS

1/ Les objectifs généraux de la formation :

- De connaître les contextes institutionnel, législatif et réglementaire de l'apprentissage et d'y situer la fonction de maître d'apprentissage.
- De se situer et de s'impliquer dans les dynamiques inter-institutionnelles et partenariales liées à l'apprentissage.
- D'établir le projet d'accompagnement de la personne en apprentissage dans le cadre d'une alternance intégrative.
- D'organiser et superviser le parcours de formation de l'apprenti, lui permettant l'acquisition des compétences requises en lien avec les référentiels de formation et de certification

MODULE 1 – Les bases

Les objectifs du module

- Comprendre les enjeux et le dispositif de la fonction tutorale du maître/maîtresse d'apprentissage.
- Identifier les acteurs impliqués, leurs fonctions et rôles, permettant au Maître d'apprentissage de s'impliquer en tant qu'acteur du processus de formation en cohérence avec la Direction de l'établissement.
- Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti au sein chez l'employeur,
- Déterminer un itinéraire de formation (organisé autour d'attendus, des objectifs et une évaluation) en référence à un projet de formation prenant en compte la dialectique « être salarié » / « être en formation »

Contenu du programme de la formation : 26 Septembre 2024

- Accueil : Présentation Contenu et déroulement de la formation
- Présentation des contextes institutionnel, législatif et réglementaire de l'apprentissage : Présentation de l'ADAPSSA
- Point sur les attentes
- Identification des différents aspects de la fonction de maître d'apprentissage

Contenu du programme de la formation : 27 Septembre 2024

- Compréhension du processus d'alternance
- Organisation de l'accompagnement

Fiche Compétence 1 : Préparer l'arrivée de l'apprenti

Fiche Compétence 2 : Accueillir

Fiche Compétence 3 : Intégrer

- Bilan

MODULE 2 - Approfondissements

Les objectifs du module :

- Permettre une formation effective par le travail, par la facilitation de l'observation des éléments constitutifs du métier, la mobilisation à bon escient des partenaires contributifs et la mise en situation de travail adaptée.
- Déterminer un itinéraire de formation (comprenant des attendus objectifs et une évaluation) en référence à un projet de formation prenant en compte la dialectique « être salarié » / « être en formation »
- Formaliser l'évaluation du parcours de formation

Contenu du programme de la formation : 04 Novembre 2024

- Se situer dans la sphère formative et qualifiante de l'alternance et de l'apprentissage
- Inscrire sa pratique dans une dimension partenariale avec le centre de formation et les organismes de certification

Fiche Compétence 4 : Organiser

Fiche Compétence 5 : Suivre

Fiche Compétence 6 : Accompagner

- Bilan

Contenu du programme de la formation : 03 Décembre 2024

- Formaliser sa pratique et renforcer sa posture professionnelle de maître d'apprentissage : analyse de la pratique

Fiche Compétence 7 : Transmettre

Fiche Compétence 8 : Réfléchir

Fiche Compétence 9 : Évaluer

- Bilan